

## Préconisations fédérales pour la pratique, liées à la crise sanitaire

Version du 29 juin 2021

### Préambule

Les recommandations fédérales, les règles à respecter, les aménagements décrits pour la pratique de la Course d'Orientation proposées ci-après, répondent aux mesures sanitaires émanant des décrets en vigueur pour limiter la propagation du virus Covid-19.

Un second document intitulé « mesures sanitaires MAJ-date », précise les mesures sanitaires en vigueur au fur et à mesure des annonces gouvernementales et de la parution des textes officiels.

Au-delà, tout pratiquant et organisateur doit également respecter les décisions des préfets de départements, tenant compte des particularités

### I. Les recommandations pour les organisateurs d'activités de course d'orientation (entraînements et compétitions)

- Mesures d'organisation générale d'un évènement (compétition)
  - Prévoir un référent Covid-19, qui est l'interlocuteur privilégié à prévenir en cas de suspicion de covid-19 et en cas de contrôle par l'autorité sanitaire.
  - Définir un protocole d'accueil des pratiquants et des accompagnants adaptés à la nature de la manifestation et à la configuration de l'espace dans lequel elle se déroule.
  - Transmettre le protocole sanitaire à tous les participants en amont de la compétition (Mise en ligne sur le site de l'organisation).
  - Veiller à ce que l'affichage des informations sanitaires sur le site soit bien visible.
  - Sur les zones d'arrivée, d'Arena, le respect des gestes barrières et la distanciation sociale reste de vigueur. Si la distance entre les personnes est inférieure à 2 m, le port du masque reste obligatoire.
- Information, inscriptions, horaires de départ
  - Communiquer toutes les informations liées à l'évènement via le site web de l'organisateur.
  - Rappeler les gestes barrières et la distanciation physique sur les sites web et par affichage sur les lieux de compétitions.
  - Privilégier les inscriptions et les horaires de départs par avance, et le paiement sans contact.
- Atelier accueil
  - Marquage de la distanciation au sol au niveau de l'atelier d'accueil et des panneaux d'affichage.
  - Possibilité pour les événements locaux, d'inscriptions sur place avec un tableau des horaires de départ échelonnés.
- Atelier départ
  - La gestion des horaires de départ est organisée de manière à ce que les personnes au départ dans chaque sas soit au moins à 1 m\* les unes des autres.
  - Tous les types de départs sont autorisés sous réserve de respecter si possible pour les départs en masse, une distance de 1 m\* entre les pratiquants.
  - Départ échelonné par vague, a minima toutes les minutes.
  - Le coureur prend sa carte directement.

\* 1 m car le départ est intégré à la pratique sportive, et la durée dans chaque SAS est limitée à 1min.



- Atelier arrivée
  - Prévoir un couloir d'arrivée assez large pour permettre de se doubler à distance.
  - Selon le nombre de pratiquants, prévoir plusieurs boitiers « arrivée » suffisamment espacés de façon à ce que plusieurs coureurs puissent arriver en même temps, à distance.
  - De l'arrivée à l'atelier GEC (gestion électronique des courses correspondant au chronométrage et résultats), prévoir un couloir assez long et afficher la distance de 2 m\* minimum entre 2 personnes.
  - Prévoir un espacement de 2 m au niveau de l'atelier GEC entre les organisateurs et les coureurs arrivés.
  - Privilégier les résultats en ligne. Sinon, pour la consultation des résultats sur site, sur écran, prévoir un marquage de distanciation au sol.
  
- Ravitaillement en eau pour les compétitions
  - Pendant la course :
    - privilégier le ravitaillement autonome individuel.
    - Pour les courses attribuant un titre et pour les circuits prévus au règlement des compétitions, prévoir un ravitaillement du gobelet personnel ou à usage unique remplis par les organisateurs et à jeter sur place dans une poubelle.
    - Pour les courses de sélection (en dehors de championnats) et au-delà de 50 min, le ravitaillement est géré par la DTN.
  - Après l'arrivée :
    - privilégier le remplissage autonome de gobelets personnels à partir de plusieurs bidons (Jerricans) d'eau mis à disposition et espacés d'un mètre au moins. (Le rinçage de gobelets réutilisables n'est pas suffisant en matière d'hygiène).
  
- Cartes de CO, après la course
  - Éviter la récupération des cartes par l'organisateur, sauf en cas d'attribution de titres.
  - En cas de course de sélections, organiser les horaires de départ des circuits de manière à ce que les coureurs en sélections partent en premier.
  - Rappeler dans les consignes de course, le fair-play attendu des participants, afin qu'ils ne dévoilent pas le parcours aux concurrents non partis.
  
- Protocole de récompenses
  - Espacer les podiums.
  - Respecter les gestes barrières.
  
- Préconisations particulières pour les compétitions de niveau national
  - Toilettes mobiles : prévoir des désinfections fréquentes et un point de lavage des mains.
  - En CO à VTT, éloigner la balise de départ de l'atelier départ quel que soit le format de course (itinéraire balisé).
  - Privilégier les résultats sur site internet avec application mobile.
  - Buvette : Respecter les règles définies pour les Hôtels-Cafés-Restaurants (protocole HCR).

## II. Les recommandations pour le pratiquant de CO (toutes disciplines)

- Prévoir son ravitaillement en eau et sa collation individuellement.
- Rappel des règles éthiques : il est interdit de se suivre en CO. En cas de regroupement en course, laisser dans la mesure du possible, une distance d'au moins 2 mètres entre 2 pratiquants.
- Une fois le parcours terminé, notamment sur la zone de l'Arena, respecter les gestes barrières dont le port du masque dès lors que la distanciation d'au moins 2 m entre 2 personnes ne peut être respectée.
- Il est fortement recommandé de ne pas cracher au sol et de se moucher dans un mouchoir à usage unique à jeter dans une poubelle.

